



N° 8341  
Entrée le 22.09.2023  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 22.09.2023

**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 septembre 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire concernant **le projet de pont pour piétons et cyclistes entre Machtum et Nittel (DE)** à Monsieur le **Ministre de l'Aménagement du Territoire**.

Lors du « Deutsch-Luxemburgisches Weinhappening » de 2022, à Machtum et Nittel (DE), l'idée de la construction d'un pont pour piétons et cyclistes traversant la Moselle et reliant les deux villages a été présentée au public. Il s'agit d'une initiative locale qui vise à redynamiser les relations amicales entre les villages voisins, qui, par le passé, étaient reliés par une liaison en ferry.

Selon les informations diffusées par la presse nationale en 2022, le projet aurait été accueilli favorablement par des représentants communaux des deux communes concernées, ces derniers estimant que le projet pourrait créer une valeur ajoutée pour le tourisme et permettrait en outre la connexion des résidents de Machtum au réseau ferroviaire allemand. Dans le même article de presse, le maire de la commune de Wormeldange entendait demander un entretien avec les ministres compétents en 2023 pour présenter le projet.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) Monsieur le Ministre a-t-il eu des échanges avec des représentants communaux voire les initiateurs du projet au sujet de la construction d'un pont reliant Machtum et Nittel ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre serait-il en mesure de partager ses réflexions sur le projet ?**
- 2) Encore dans l'affirmative, Monsieur le Ministre pourrait-il m'informer sur les éventuelles suites données au projet voire sur son état d'avancement ?**
- 3) Un des objectifs politiques du Plan directeur de l'Aménagement du territoire étant le renforcement de la coopération des communes luxembourgeoises avec les territoires voisins, Monsieur le Ministre estime-t-il qu'un tel projet pourrait profiter d'un soutien financier du Ministère de l'Aménagement du territoire ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Chantal GARY  
Députée